

TÉLÉASSISTANCE

Services et Options

Tarifs valables jusqu'au 31 mai 2024

VOTRE ABONNEMENT DE TÉLÉASSISTANCE DE BASE, 8,43 € TTC PAR MOIS, SOIT SEULEMENT 4,215 € TTC APRÈS AVANTAGE FISCAL, COMPREND TOUS LES SERVICES SUIVANTS :

- Ecoute et traitement des alarmes 24h/24 et 7j/7
- Service d'assistance psychologique
- Location, installation et mise en service du matériel de téléassistance (transmetteur et télécommande, bracelet convertible en pendentif)
- Maintenance du matériel (transmetteur / télécommande)

Offre tarifaire pour les couples : 9,09 € TTC par mois, soit 4,545 € TTC après avantage fiscal.

EN SUPPLÉMENT DE CELUI-CI, PENSEZ À RAJOUTER LES OPTIONS QUI VOUS SERONT UTILES !

		SOIT, APRÈS CRÉDIT D'IMPÔT DE 50%
Bouton d'alerte géolocalisé	10,48 € TTC / mois	5,24 € TTC / mois
Boîte à clés (location)	4,26 € TTC / mois	2,13 € TTC / mois
Boîte à clés (achat)	64,18 € TTC	32,09 € TTC
Détecteur de fumée*	1,90 € TTC / mois	0,95 € TTC / mois
Détecteur de gaz*	3,08 € TTC / mois	1,54 € TTC / mois
Détecteur de monoxyde de carbone*	3,08 € TTC / mois	1,54 € TTC / mois
Détecteur d'absence prolongée de mouvement*	1,70 € TTC / mois	0,85 € TTC / mois
Eclairage automatique	5,70 € TTC / mois	2,85 € TTC / mois

* Tous ces dispositifs optionnels sont connectés à la centrale d'écoute, via votre transmetteur de téléassistance.



BOUTON D'ALERTE GÉOLOCALISÉ

Une simple pression sur le bouton d'alerte, et l'abonné sera mis en relation avec la centrale d'écoute, qui pourra

le géolocaliser et lui porter assistance partout en France. Grâce à la carte SIM mobile incluse dans le dispositif, les proches de l'abonné pourront également le joindre sur le bouton d'alerte géolocalisé. Via l'extranet client, ils pourront paramétrer un périmètre de sécurité et seront ainsi alertés si l'abonné sort de cette zone.



DÉTECTEUR DE GAZ

Ce dispositif détecte l'émission de gaz inflammables, consécutive à une fuite ou à l'extinction accidentelle d'un brûleur de

cuisinière, par exemple. Il déclenche une alarme sonore sur les lieux, et transmet l'information à la centrale d'écoute, qui contacte l'abonné, ses proches ou les secours si nécessaire. Ce matériel permet d'alerter les secours même si l'abonné est absent de son domicile.



ÉCLAIRAGE AUTOMATIQUE

Ce système d'éclairage automatique sans fil permet de prévenir les chutes nocturnes. Il est composé

d'un détecteur de mouvement installé au pied du lit de l'abonné, déclenchant automatiquement l'allumage de la lumière déjà existante. 40% des chutes ayant lieu la nuit entre la chambre et les toilettes, ce dispositif permet de sécuriser ce parcours, dès que la personne pose le pied hors de son lit.



BOÎTE À CLÉS

Il s'agit d'une boîte à clés sécurisée, installée à l'extérieur du logement par Mondial Assistance. Celle-ci est équipée d'un code à 4 chiffres, qui sera

communiqué aux secours par le chargé de téléassistance, pour leur permettre de pénétrer plus facilement et rapidement dans les lieux, en évitant la dégradation ou la destruction de la porte du domicile. Lorsque son installation est effectuée au sein d'une résidence, il est parfois nécessaire d'obtenir l'accord préalable de la copropriété.



DÉTECTEUR DE MONOXYDE DE CARBONE

Ce détecteur signale la présence de monoxyde de carbone dans l'air, consécutive à une mauvaise

combustion d'un appareil de chauffage à flamme, par exemple. Il déclenche une alarme sonore sur les lieux et transmet l'information à la centrale d'écoute, qui contacte l'abonné, ses proches ou les secours si nécessaire. Ce matériel permet d'alerter les secours même si l'abonné est absent de son domicile.



DÉTECTEUR DE CHUTE

(dans l'abonnement Téléassistance de base, en remplacement de la télécommande)

Ce bracelet à porter au poignet permet l'envoi classique d'une alarme en appuyant sur le bouton, et l'émission automatique d'une alarme en cas de chute lourde sans recouvrement d'une position debout. **Attention** : Il se peut que certaines chutes (chute molle, chute/descente contrôlée contre un mur ou sur une chaise, ou même chute lourde...) ne soient pas détectées.



DÉTECTEUR DE FUMÉE

En cas de détection de fumée, le détecteur émet une alarme sonore locale et lance une alerte à la centrale d'écoute, qui va

mobiliser les proches de l'abonné ou les secours. Ce matériel permet d'alerter les secours même si l'abonné est absent de son domicile.



DÉTECTEUR D'ABSENCE PROLONGÉE DE MOUVEMENT

En cas d'absence de mouvement de plus de 12 heures, le détecteur donne

automatiquement l'alerte à la centrale d'écoute pour prévenir les proches de l'abonné et déclencher une intervention des secours.

Les options sont à reporter au paragraphe 9 de la fiche abonné (options choisies).

Pour tout renseignement, contactez le **0811 650 107** (0.12€ + coût d'un appel local)

Visuels non contractuels